



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Essai-nucleaire-de-la-Coree-du-Nord-la-societe>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Echos des luttes antinucléaires > **Essai nucléaire de la Corée du Nord : la société civile met en garde contre une
nouvelle course aux armements nucléaires**

8 janvier 2016

Essai nucléaire de la Corée du Nord : la société civile met en garde contre une nouvelle course aux armements nucléaires

La Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires (ICAN) condamne fermement l'essai nucléaire annoncé par la Corée du Nord le 6 Janvier. La République populaire démocratique de Corée (RPDC) a justifié le probable essai d'une bombe à hydrogène comme un moyen de protéger leur pays contre une attaque potentielle des États- Unis. L'essai nord-coréen alimente la notion erronée et dangereuse de l'efficacité de la menace des armes nucléaires comme moyen de dissuasion.



ICAN s'oppose catégoriquement à toute forme d'essai nucléaire. Nous exhortons les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et appelons les signataires à respecter leurs obligations sous ce Traité, en particulier la France qui, sous couvert du mot « simulation » procède à de réels essais en laboratoire : à Valduc avec des explosions du premier étage de la bombe et au Mégajoule avec des explosions nucléaires destinées à étudier l'allumage d'une bombe à hydrogène.

Le 19 février 2015, le Président Hollande réaffirmait la nécessité de la dissuasion nucléaire française et la poursuite du programme de modernisation lors de son discours à Istres. Continuer d'affirmer que la sécurité nationale et la liberté d'action d'un État ne peuvent être garanties sans la dissuasion nucléaire incite à la prolifération.

Les armes nucléaires sont inacceptables par leur nature même. Leur utilisation inflige des dommages aveugles et barbares aux êtres humains et a un impact environnemental désastreux, comme ont pu en témoigner les survivants, y compris dans les zones où les États ont testé leurs armes nucléaires, telles que la Polynésie française, l'Algérie, les Îles Marshall ou Semipalatinsk. Ce nouvel essai par la RPDC est une preuve supplémentaire de l'incapacité de l'actuel régime nucléaire à empêcher les États de rechercher, de posséder ou de moderniser des armes nucléaires. L'absence d'une norme claire qui interdit les armes nucléaires a persuadé certains États que leur possession et la menace de leur utilisation sont d'une certaine façon toujours légitimes. Cela pourrait conduire à une nouvelle course aux armements plus dangereuse que celle à laquelle nous avons été confrontés au cours de la guerre froide. « L'escalade des tensions entre les États dotés d'armes nucléaires suscite des inquiétudes concernant une nouvelle course aux armements. Mais contrairement à la guerre froide, cette fois-ci, cela impliquerait un plus grand nombre d'acteurs et des régions instables. Le risque d'utilisation ou d'accident impliquant des armes nucléaires s'intensifie », explique Beatrice Fihn, Directrice générale d'ICAN.

Le 6 janvier 2016

Les armes nucléaires sont des moyens de guerre irresponsables et leur utilisation et possession sont des actes impitoyables qui doivent être condamnés par la communauté internationale dans son ensemble. La condamnation doit être suivie de la mise en place d'une interdiction internationale des armes nucléaires similaire aux interdictions des armes chimiques et biologiques. En février 2016, des États se réuniront à Genève pour mener des pourparlers pour élaborer une nouvelle loi sur les armes nucléaires. « Tous les États responsables devraient négocier une nouvelle loi sur les armes nucléaires, adopter une position claire contre la possession et le recours à cette arme de destruction massive et mettre au point une interdiction sans équivoque des armes nucléaires », conclut Fihn.

À PROPOS D'ICAN

La Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) est une coalition de plus de 400 organisations non-gouvernementales dans 95 pays. Nous appelons les gouvernements à lancer des négociations en 2016 sur un traité interdisant les armes nucléaires, ce qui ouvrirait la voie à leur élimination complète et les placerait sur le même pied juridique que les armes chimiques et biologiques.

CONTACTS

Patrice Bouveret : +33 (0)6 30 55 07 09 / presse@icanfrance.org

Membre du Comité de pilotage de ICAN-France et directeur de l'Observatoire des armements

<https://icanfrance.org>